

# OCEALIS, L'ÉQUIPEMENT RÉOUVRE SES PORTES APRÈS DES TRAVAUX DE RÉNOVATION

Mardi 21 septembre, le Président de l'Agglomération **David MARGUERITTE**, aux côtés d'**Odile THOMINET**, VP en charge des équipements touristiques et de loisirs, **Manuel MAHIER**, Maire de La Hague, **Patrick LERENDU**, Président de la Commission de Territoire de la Hague et en présence d'**Elisabeth CASTELLOTTI**, Sous-Préfète de Cherbourg, se sont rendus à l'espace aquatique d'Ocealis, qui effectue sa rentrée après des travaux de modernisation de son système énergétique.

L'Agglomération du Cotentin a repris l'équipement Ocealis le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Ouvert depuis le 16 juin 1999 et géré alors par l'ex-Communauté de Communes de La Hague, l'espace aquatique peut accueillir 350 nageurs et compte un grand bassin de natation, un espace ludique, 2 toboggans, une pataugeoire et est doté d'un espace

détente constitué de 3 saunas, d'un hammam, de jacuzzis et de banquettes chauffantes. En 2019, sa fréquentation s'élevait à 83 150 entrées.

## L'Organisation

8 éducateurs des activités physiques et sportives, dont 1 chef de bassin, 3 agents de maintenance, 12 agents d'entretien gèrent l'équipement au quotidien. Pendant la période scolaire, Ocealis accueille les classes de la maternelle au collège et dispensent des cours de natation aux élèves.

## Les activités proposées

Le public peut pratiquer de l'aquagym, de l'aquacycle, de l'aquabuilding, prendre des leçons de natation, participer aux bébés baigneurs (à partir de 6 mois) ou aux bébés Némò (enfants de 4 à 6 ans). Une structure gonflable est proposée pendant les vacances scolaires et des soirées animations (zen) sont prévues dans les mois à venir. Des séances d'aquagym en mer ont été proposées cet été et se sont achevées le 17 septembre (126 participants).

## Des travaux réalisés et à venir

Fermée pendant 1 mois (du 23 août au 20 septembre), la piscine a rénové ses équipements de ventilation et de

régulation en vue d'optimiser son fonctionnement et de réaliser des économies d'énergie. D'ici quelques semaines, le système incendie et les éclairages seront remplacés et des travaux d'accessibilité à l'accueil seront réalisés.

### **Le budget**

La dépense totale des travaux s'élève à **500 661,28 € TTC** et bénéficie d'une subvention au titre du plan de relance gouvernemental pour la rénovation thermique des bâtiments publics, représentant 40 % du montant global, soit **200 264, 51 €**.

### **En projet : le partenariat de formation pour le dispositif plan « Aisance Aquatique »**

La ministre des Sports Roxana Maracineanu a lancé le plan « Aisance Aquatique ». Le nombre de noyades accidentelles ayant considérablement augmenté entre 2015 et 2018, notamment chez les moins de 6 ans, le ministère des Sports se mobilise pour lutter contre les noyades en lançant le plan « Aisance aquatique ».

Ce dispositif est élaboré avec les ministères de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, de l'Intérieur et de la Santé. Il propose une approche différente du milieu aquatique et avance des solutions concrètes pour faciliter la familiarisation avec l'eau dès le plus jeune âge, favoriser l'apprentissage de la natation et ainsi mieux prévenir les risques de noyades.

Ocealis sera structure accueillante de ce projet et collaborera avec l'ASES Cotentin (sauvetage en mer). Les éducateurs de l'agglomération du Cotentin seront formés à ce dispositif.

### **CONTACT :**

**Noémie DUJARDIN**

Responsable centre aquatique et coordination des équipements

noemie.dujardin@lecotentin.fr

Ligne directe : 02 50 79 16 34

Portable : 07 85 20 03 36